

Note de veille biodiversité #5

Novembre 2024



Auteures: Olivia Riou Bourguignon / Emilie Bossanne

Avec le soutien du



Non confidential 11/2024 fcba.fr

2 | fcba.ca

Sommaire

1	Nouvelle plateforme Entreprises & Biodiversité	4
2	Les enjeux de la biodiversité en péril ?	5
1.1.	WWF : rapport Planète Vivante 2024	. 5
1.2. biodi	COP16 : 72% des entreprises européennes sont dépendantes de iversité	
1.3.	La COP16 de Cali un compte rendu inattendu	. 6
3	Les projets sur les sols forestiers Erreur ! Signet non défir	ηi.
1.4.	Projet INsensé	. 6
1.5.	Projet piCaSo	. 6
1.6.	Application mobile	. 6
4	Quelques informations supplémentaires Erreur! Signet non défir	ηi.
1.7. inter	Déforestation importée un cadre stratégique pour favoriser la coopérationale Erreur ! Signet non défi	
1.8. Réco	Trophées des Atlas de la Biodiversité Communale 2024 : Cinq Collectivité ompensées pour leurs Initiatives Exemplaires	

Nouvelle plateforme Entreprises & Biodiversité

Les entreprises à l'heure de la biodiversité



Source: https://entreprises-biodiversite.fr/

Cette nouvelle plateforme développée par OREE vise à aider les entreprises à s'engager dans des démarches concrètes en faveur de la biodiversité et de les accompagner pour quantifier leurs impacts et dépendances sur la biodiversité en vue de passer à l'action.

La plateforme Entreprises & Biodiversité a plusieurs finalités :

- sensibiliser et accompagner les entreprises pour une mobilisation large ;
- partager des ressources inspirantes en vue d'aider les entreprises à comprendre leurs liens avec la biodiversité, grâce à une boîte à outils ;
- favoriser les connexions par la mise en relation avec d'autres acteurs ;
- animer et mobiliser afin d'encourager les entreprises désireuses de s'engager réellement.

La plateforme permet de rendre accessible les principaux dispositifs pour les entreprises : Engagés pour la nature, Science Based Targets for Nature, Taskforce on Nature-related Financial Disclosures, act4nature international, etc...

Les enjeux de la biodiversité en péril ?

1.1. WWF: rapport Planète Vivante 2024



Lien vers le rapport

Extrait du résumé

"La biodiversité soutient la vie humaine et renforce nos sociétés. Pourtant, tous les indicateurs qui suivent l'état de la nature à l'échelle mondiale révèlent un déclin. Au cours des cinquante dernières années (1970-2020), la taille moyenne des populations d'animaux sauvages suivies a diminué de 73 %, comme le montre l'Indice Planète Vivante (IPV). Ce dernier suit l'abondance relative de près de 35 000 populations de 5 495 espèces de mammifères, oiseaux, poissons, reptiles et amphibiens.

Les populations d'espèces d'eau douce affichent le plus fort déclin, avec une baisse de 85 %, suivies des populations d'espèces terrestres (69 %) et marines (56 %). En suivant l'évolution de la taille des populations d'espèces au fil du temps, l'IPV sert de signal d'alerte précoce du risque d'extinction et nous aide à

surveiller l'état de santé des écosystèmes. Lorsque la population d'une espèce chute sous un certain seuil, cette dernière peut ne plus être en mesure de jouer son rôle habituel dans l'écosystème, qu'il s'agisse de contribuer à la dispersion des graines, à la pollinisation, au pâturage, au recyclage des nutriments ou aux nombreux autres processus qui assurent le fonctionnement des écosystèmes."

Ce rapport a mis en exergue l'effondrement de la biodiversité en venant reprendre ce qui avait été constaté par l'IPBES en 2019 et par la COP15 sur la biodiversité à Montréal. Par ailleurs, il paraît quelques jours avant la COP16 sur la biodiversité à Cali.

1.2. COP16: 72% des entreprises européennes sont dépendantes de la biodiversité

Toujours dans la dynamique de la COP16, un article de la plateforme Novethic met en lumière un rapport de la Banque Centrale Européenne (BCE) qui souligne que l'érosion de la biodiversité représente une menace sérieuse pour la stabilité financière et économique de l'Europe. La BCE affirme que 72% des entreprises de la zone euro dépendent des services écosystémiques, tels que la pollinisation par les abeilles ou la filtration des eaux, et que la dégradation des écosystèmes menace gravement leur fonctionnement.

La Banque Centrale Européenne dans son rapport « impacts économiques et financiers de la dégradation de la nature et de la perte de la biodiversité » rappelle qu'il pourrait bientôt devenir difficile de réaliser « l'objectif de maintien de la stabilité des prix et de la stabilité financière ». Pourtant, cela est prévu par le mandat de la BCE d'autant plus que l'article évoque que « la grande majorité des banques privées et publiques du continent continue de financer des investissements qui contribuent à amplifier l'érosion de la biodiversité européenne »¹. Ainsi, la BCE sonne l'alarme sur la dégradation croissante de la biodiversité et l'impact des entreprises sur son érosion qui concourent aussi à une déchéance économique.

Source: COP16: 72% des entreprises européennes sont dépendantes de la biodiversité

¹ Economic and financial impacts of nature degradation and biodiversity loss, BCE, Juin 2024

1.3. La COP16 de Cali, un bilan inattendu

La COP16 était un évènement fortement attendu. Cette COP avait pour objectif de vérifier l'avancée des Etats signataires sur les objectifs fixés durant la COP15 à Montréal, notamment sur la protection à hauteur de 30% des terres et des mers d'ici 2030.

Cette COP, a contrario de la précédente, s'est soldée par un échec puisque "la conférence a été suspendue après l'échec des négociations sur le financement et le mécanisme de suivi des objectifs adoptés à la COP 15."² Deux décisions notables ont cependant été prises : la reconnaissance officielle des peuples autochtones comme protecteurs de la biodiversité, avec la création d'un groupe permanent de représentation, et l'adoption d'un mécanisme multilatéral pour partager les bénéfices issus des informations de séquençage numérique (DSI), visant à assurer un accès équitable aux données génétiques.

La conférence a également produit plusieurs initiatives et cadres, tels qu'un plan d'action mondial sur la biodiversité et la santé, des directives pour gérer les espèces invasives, et des mesures pour le suivi des organismes génétiquement modifiés.

La prochaine COP17 se tiendra en Arménie en 2026.

Projets R&D

L'ADEME a soutenu des projets de recherche pour permettre de mieux caractériser le fonctionnement des sols forestiers et d'identifier les impacts des pratiques sylvicoles sur leur fertilité chimique, physique et biologique.

1.4. Projet INsensé : INdicateurs de SENSibilité des Ecosystèmes forestiers soumis à une récolte accrue de biomasse

Finalisé en 2018, le <u>projet INsensé</u>, mené en <u>partenariat par Bordeaux Sciences Agro, ONF, INRA et AgroparisTech</u> a eu pour objectif de produire des indicateurs de sensibilité des écosystèmes forestiers à une récolte accrue de biomasse. Un premier diagnostic a été établi sur une grande partie de la France métropolitaine, qui indique que 30% des sols forestiers sont peu sensibles à ces prélèvements.

1.5. Projet piCaSo

Coordonné par par l'Irstea-EMGR et le CNRS-Ens, le <u>projet piCaSo</u> visait à « mieux documenter l'effet de la gestion sylvicole et la pédologie sur les stocks de carbone organique des sols dans le contexte de la forêt française. Les résultats rappellent le fort effet de la pédologie sur les stocks de carbone des sols forestiers. Ils démontrent que les pratiques de gestion sylvicole modifiant la surface terrière n'ont pas d'effets quantifiables sur ces stocks. Parmi les indicateurs de durabilité du carbone des sols testés, la technique d'analyse thermique Rock-Eval fournit à moindre coût les informations les plus fiables et rapides. Elle a notamment permis de révéler les déterminants pédologiques, écologiques et climatiques de la persistance du carbone organique dans les sols des forêts françaises. »

1.6. Application mobile

L'ADEME a cofinancé également l'application mobile For-Eval disponible sur Google Play qui "permet d'évaluer la sensibilité des sols forestiers français à l'aide d'indicateurs écologiques, avec pour objectif de promouvoir une gestion durable des forêts à l'aide de diagnostics simples et réalisables sur le terrain."

6 | fcba.fr

_

² Editions Législatives ; 04 novembre 2024 ; Olivier CIZEL ; <u>La COP 16 biodiversité se solde par un échec cinglant</u> ; <u>Lien</u>

³ ONF; Application mobile For-Eval; Lien



Source: Google play

Pour en savoir voici l'article de l'ADEME sur Les sols forestiers, un capital crucial à préserver.

Actualités

1.7. Normalisation: ISO/TC 133 Biodiversité

Créé en 2020, ce Comité Technique regroupe aujourd'hui 40 pays membres avec une présidence française.

Quatre normes sont en cours de rédaction :

ISO/DIS 13208 - Biodiversité — Vocabulaire

ISO/DIS 17298 - Biodiversité — Exigences et lignes directrices pour la prise en compte stratégique et opérationnelle de la biodiversité au niveau organisationnel

ISO/DIS 17317 - Titre manguant

ISO/DIS 17620 - Biodiversité – Processus de conception et de mise en œuvre du gain net de biodiversité dans les projets de développement

1.8. MOOC Entreprises et Biodiversité



Le MOOC Entreprises et biodiversité a été mis à jour pour intégrer les aspects de compréhension des obligations réglementaires de la CSRD afin d'aider les entreprises dans la construction de votre plan d'action !

Ce MOOC propose une formation d'environ 9 heures visant à inciter les participants à mettre en place des actions collectives et coordonnées pour favoriser la prise en compte des enjeux environnementaux au sein de leur entreprise.

Le parcours pédagogique est articulé autour de 3 axes :

- Comprendre les risques et l'urgence d'agir face à l'érosion du vivant.
- Imaginer des solutions et mobiliser ses équipes.
- Agir à l'échelle de son site d'activités ou dans son fonctionnement quotidien.

Pour s'inscrire : MOOC « Entreprises et biodiversité »

1.9. Trophées des Atlas de la Biodiversité Communale 2024 : Cinq Collectivités Récompensées pour leurs Initiatives Exemplaires

Le 5 novembre 2024, l'Office français de la biodiversité (OFB), avec le soutien de la Fondation ENGIE, a décerné les Trophées des Atlas de la biodiversité communale (ABC) lors de la première journée du Colloque national des ABC. Parmi 20 candidatures, cinq collectivités ont été récompensées pour leurs efforts remarquables dans trois catégories :

- Catégorie "Connaître" : Dol-de-Bretagne a été distinguée pour ses efforts de cartographie des zones à enjeux, mettant en avant des taxons spécifiques au paysage local.
- Catégorie "Mobiliser" (ex-aequo) : Mûrs-Erigné a été saluée pour sa stratégie de biodiversité participative, tandis que Thuir a été reconnue pour l'implication des habitants dans des projets de grande qualité.
- Catégorie "Agir et planifier" : Rémire-Montjoly a été récompensée pour son plan d'action axé sur la préservation des milieux à enjeux et la restauration des corridors écologiques.
- Prix spécial "toutes catégories" : La Communauté de communes Vallée de l'Hérault a été distinguée pour un projet global intégrant sensibilisation, action et formation innovante des viticulteurs aux enjeux de biodiversité.

Ces distinctions mettent en avant des initiatives exemplaires de protection et valorisation de la biodiversité au niveau local.

Entreprises des filières forêt-bois et ameublement

FCBA et ses équipes d'experts accompagnent les entreprises des filières forêt-bois et ameublement dans l'amélioration de leur compétitivité sur leur marché

L'Institut met à disposition des entreprises le savoir-faire de ses ingénieurs et techniciens et la technologie de ses laboratoires, accompagne les professionnels dans la normalisation, l'amélioration de la qualité de leurs produits et les aide à intégrer les innovations technologiques. FCBA vous propose des services de veille adaptés à vos marchés et accélère le transfert des avancées technologiques issues de la recherche et développement.

Conception et innovation

Concevoir et construire avec le bois, respecter les normes et la réglementation. Pour l'ameublement, concevoir par l'usage et proposer des matériaux innovants avec le centre de ressources INNOVATHEQUE.

R & D Usines du futur

Être le porteur de l'innovation technologique pour permettre le développement des entreprises.

Organisme de formation

Développer votre savoir-faire et vos compétences avec nos formations catalogue ou sur-mesure.

Bureau de normalisation

Animer et coordonner les travaux de normalisation du bois et des produits dérivés du bois et de l'ameublement.

Organisme certificateur

Marquage CE/RPC, CTB, NF, OFG, PEFC, FSC...

Laboratoires spécialisés

Chimie, physique, mécanique, biologie, finition, feu, biosourcés, matériaux...



Pour nous joindre

SIÈGE SOCIAL 10, rue Galilée

77420 Champs-sur-Mame +33 (0)1 72 84 97 84

BORDEAUX

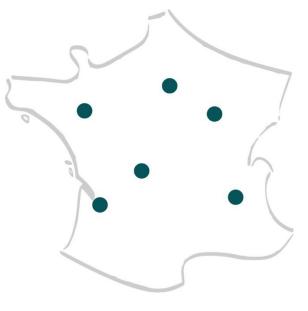
Allée de Boutaut - BP227 33028 Bordeaux Cedex +33 (0)5 56 43 63 00

GRENOBLE

Domaine Universitaire CS 90251 38044 Grenoble Cedex 9 +33 (0)4 56 85 25 30

CESTAS-PIERROTON

71, route d'Arcachon 33610 Cestas +33 (0)5 56 79 95 00



NANTES

15, boulevard Léon Bureau 44200 Nantes +33 (0)6 80 34 38 63

CHARREY-SUR-SAÔNE

60, route de Bonnencontre 21170 Charrey-sur-Saône +33 (0)3 80 36 36 20

VERNEUIL-SUR-VIENNE

Domaine des Vaseix 87430 Verneuil-sur-Vienne +33 (0)5 55 48 48 10





fcba.fr







